



deleine

Ce qui se passe et ce qu'on aime à La Madeleine



ACTUS CITÉ
Journée nationale de la
citoyenneté et de la fraternité **PAGE 12**



CULTURE ET SORTIES
Foires aux livres et aux
jouets **PAGE 15**



ON A AIMÉ
Les jardins en fête **PAGE 18**

LUMIÈRE SUR L'ÉCLAIRAGE PUBLIC **PAGE 04**
Notre dossier du mois



PAGE
4

LUMIÈRE SUR L'ÉCLAIRAGE PUBLIC MADELEINOIS

Notre dossier du mois

PAGE
7

CADRE DE VILLE

Participez au défi « Déclics » !

PAGE
12

ACTUS CITÉ

Devenez « référent cadre de vie »

PAGE
17

VIVRE ET TRAVAILLER

Vous saurez tout sur le logement !

TOUTES GÉNÉRATIONS

Retour sur les « lauréats de la jeunesse madeleinoise »



PAGE
8



CULTURE ET SORTIES

Nuits des bibliothèques



ON A AIMÉ

Le forum des associations



LE MOT DU MAIRE

À

la crise sanitaire, dont nous espérons tous être durablement sortis, a succédé une crise protéiforme.

L'inflation galopante des coûts de l'énergie, la baisse du pouvoir d'achat et l'accélération du changement climatique sont les principaux symptômes de cette nouvelle crise.

C'est pour traiter localement ces symptômes que le conseil municipal du mois d'octobre déploiera notamment 3 boucliers.

Un bouclier énergétique pour amortir la hausse de la facture énergétique municipale, un bouclier solidaire pour aider les ménages madeleinois modestes particulièrement touchés par les effets de l'inflation, et un bouclier anti-sécheresse pour contribuer à préserver la ressource en eau.

En mobilisant ces 3 boucliers, la municipalité fait un choix volontariste, celui d'agir plutôt que de subir.

Cordialement



Sébastien Leprêtre, Maire de La Madeleine, à l'occasion de la traditionnelle cérémonie de mise à l'honneur des enseignants madeleinois. Plus d'informations en page 9.

MAGdeleine - octobre 2022

13 000 exemplaires (N°ISSN 1283-5846)

Directeur de la Publication : Sébastien LEPRETRE, Maire de La Madeleine

Conception, réalisation : Caroline MONTESINOS, Maëlle DE CONINCK,

Véronique GARCIN, (Service Communication).

«MAGdeleine» est édité par la Mairie de La Madeleine.

Imprimé sur papier provenant de forêts gérées durablement

par l'imprimerie DELEZENNE - Tél : 03 21 20 05 20.

Régie publicitaire : C'UTILE - Tél : 03 20 68 92 98

Distribution : Ville de La Madeleine






LUMIÈRE SUR L'ÉCLAIRAGE PUBLIC MADELEINOIS

L'éclairage public constitue l'ensemble des moyens d'éclairage déployés dans les espaces publics des communes. Nécessaire pour le confort des usagers et la sécurité publique, l'éclairage public supporte un coût financier et présente aussi des enjeux environnementaux.

Depuis 2019, un bureau d'étude spécialisé accompagne la Municipalité pour l'aider à concilier les objectifs d'économies d'énergie, de sécurité publique et de transition écologique. À l'occasion de la fin de son précédent contrat, la Ville a par ailleurs conclu en 2020 un nouveau marché public, prévoyant le passage de l'ensemble de l'éclairage public en LED. En raison des enjeux énergétiques actuels, la Municipalité a décidé d'accélérer cette rénovation sur un temps plus court. Lumière sur le réseau d'éclairage madeleinois au travers de ce dossier du magazine municipal.

OBJECTIFS DU SCHÉMA DIRECTEUR D'AMÉNAGEMENT LUMIÈRE MADELEINOIS

Le Schéma Directeur d'Aménagement Lumière (SDAL) définit les orientations et principes d'éclairage de chaque commune. Le SDAL madeleinois intègre une réflexion sur la morphologie de la ville, sa géographie et ses usages actuels et futurs. Il se traduit par des investissements qui permettront de :

-  réduire les consommations énergétiques grâce à la technologie LED.
-  diminuer la pollution lumineuse.
-  s'inscrire dans une stratégie d'éco-conception et de transition écologique.



UN MARCHÉ PUBLIC DE PERFORMANCE ÉNERGIQUE



En 2020, la Ville a conclu un marché avec l'entreprise SATELEC, spécialisée dans le secteur des réseaux d'énergie et de l'industrie. Ce marché prévoit la réalisation de travaux (transformation de l'ensemble des points lumineux en technologie LED), l'exploitation et la maintenance des installations d'éclairage public et des équipements connexes de la Ville. Un marché dit de « performance » a été mis en place, imposant au prestataire de remplir des objectifs chiffrés de performance, définis en termes de qualité de service et d'efficacité énergétique. Ce type de marché comporte des engagements de performance mesurables. En cas de non réalisation de ces derniers, le prestataire doit verser à la Ville une compensation financière.

La Ville n'a pas attendu la crise énergétique pour agir en matière d'économies d'énergie. Le nouveau marché conclu en 2020 avait déjà pour objectif de baisser les consommations municipales. Originellement, le contrat prévoyait ainsi une durée de 2 ans pour le passage de l'ensemble des points lumineux de la commune en LED. En lien avec la crise énergétique actuelle, la Municipalité a décidé de donner un coup d'accélérateur à ce déploiement, afin que celui-ci soit réalisé en moins d'1 an. Les travaux débiteront dès octobre 2022 par la rue du Général de Gaulle.

PASSAGE À L'ÉCLAIRAGE LED : UN INVESTISSEMENT SUR L'AVENIR



Le réseau d'éclairage public madeleinois est actuellement composé de 2 131 points d'éclairage public répartis sur l'ensemble de La Madeleine. Parmi eux, près de 400 sont déjà équipés en LED et 1 730 (éclairage public et voirie) fonctionnent encore avec des lampes au sodium à haute pression (HPS). **La totalité de ces points d'éclairage passera en LED.**

> UN INVESTISSEMENT PERMETTANT DE NOMBREUX AVANTAGES (ÉCONOMIQUES ET ENVIRONNEMENTAUX)



La technologie LED consomme moins d'énergie (de 60 à 80%) que les lampes au sodium à haute pression.



La durée de vie d'une ampoule LED est d'environ 100 000 heures, soit à peu près 24 ans, contre 16 000 heures pour une ampoule HPS.



Le passage en LED réduit le taux de panne, ainsi que les opérations d'entretien et de réparation, ce qui limite aussi l'impact carbone généré par les véhicules et nacelles, nécessaires pour les opérations d'entretien. La fabrication des ampoules LED est par ailleurs moins génératrice de gaz à effet de serre.



La technologie LED permet de moduler l'intensité lumineuse et d'éviter le sur-éclairage (découvrez le concept de « smart city » en page 6).



La technologie LED présente aussi l'avantage de permettre de mieux respecter la biodiversité grâce à la possibilité de modulation de l'éclairage par zones.

Les investissements prévus pour le nouveau contrat, d'éclairage public, s'élèvent à 1 million 370 000 €, sachant que la Métropole Européenne de Lille subventionne le passage en LED à hauteur de 40% et que la Ville bénéficiera aussi de Certificats d'Économie d'Énergie (attribués aux collectivités qui réalisent des travaux d'économie d'énergie).

EN RÉSUMÉ

Plus de 2 100 foyers points lumineux éclairent La Madeleine.

Parmi eux, près de 400 sont déjà équipés en LED. Les autres seront remplacés dès le mois d'octobre 2022.

L'objectif prévisionnel est une réduction de la consommation énergétique annuelle de 75%.

UNE RÉNOVATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC RÉPONDANT AU CONCEPT DE «SMART CITY»



> LE CONCEPT DE «SMART CITY»

Le nouveau marché de performance énergétique proposé par la Ville répond au concept de «smart city». La «smart city» ou «ville intelligente» est un concept de développement urbain visant à améliorer la qualité de vie des habitants en rendant la ville plus adaptative, à l'aide des nouvelles technologies.

Ici, la «smart city» s'incarne dans la possibilité technique d'adapter l'intensité lumineuse des mâts d'éclairage selon les besoins et les usages.

Avec la technologie LED, il est en effet possible d'ajuster le flux lumineux selon les typologies de voirie : axes routiers majeurs, zones résidentielles, parcs, parkings et selon les heures.



3 questions à ARNAUD POUTRAIN

Adjoint délégué aux Travaux et à la Qualité de l'espace public

Comment peut-on caractériser le projet de rénovation de l'éclairage public madeleinois ?

Anticipation, accélération et innovation sont les 3 mots clés qui caractérisent ce projet. Depuis de nombreuses années, baisser les consommations d'énergie est au cœur des travaux menés par la Ville sur le patrimoine municipal. En raison de la crise énergétique actuelle, il a été décidé de donner un « coup d'accélérateur » au changement des ampoules HPS en

LED. Cette rénovation accélérée prend en compte le concept de «smart city» et présente de nombreux avantages économiques et écologiques.

D'autres mesures sont-elles envisagées pour réaliser des économies d'énergie ?

Lors du Conseil Municipal du 19 octobre, une délibération relative à la mise en place d'un « bouclier énergétique communal » sera présentée. Il s'agit d'agir sur

différents leviers pour alléger la facture énergétique municipale.

Pourquoi certains lampadaires étaient allumés temporairement en journée ces derniers mois ?

Dans le cadre du démarrage du contrat avec le nouveau prestataire en charge de la rénovation de l'éclairage public, un audit de fonctionnement des lampadaires a dû être réalisé. Ces derniers ont ainsi été occasionnellement testés en journée et allumés sur une courte



période afin d'être vérifiés. L'audit étant terminé, des tests de fonctionnement ponctuels seront maintenant réalisés, le plus souvent en soirée.

Des aides pour vous accompagner VERS LA MOBILITÉ DOUCE

CADRE
DE
VILLE



AIDES MUNICIPALES

Depuis 2010, la Ville de La Madeleine vous accompagne financièrement dans l'achat de moyens de déplacements doux. Progressivement, l'offre s'est élargie en matière de moyens de transports, d'accessoires pour vélos et de réparations. Aujourd'hui, pas moins de 19 aides municipales sont proposées pour vous accompagner vers la mobilité

douce. Vous trouverez la liste complète et pourrez faire vos demandes en ligne sur le site internet de la Ville : www.ville-lamadeleine.fr, rubrique "mes démarches", "aides municipales", "transition écologique".

Renseignements : 03 20 12 79 75
transition-ecologique@ville-lamadeleine.fr

AIDES NATIONALES

Dans un contexte de hausse des prix de l'énergie, des aides de l'État sont proposées pour l'achat de cycles mécaniques et électriques afin d'encourager la pratique du vélo.

Le 25 juillet l'extension de l'accès aux aides nationales à l'achat d'un vélo a été votée. Cette mesure en vigueur jusqu'au 31/12/22 vise à encourager les changements de comportements vers la mobilité douce.

Ces aides nationales sont cumulables entre elles, ainsi qu'avec les aides municipales.

Les dossiers de demande pourront être déposés à compter du 20 octobre 2022 sur le site dédié.

Renseignements sur :
www.primealaconversion.gouv.fr

AYEZ LE "DÉCLICS" et réduisez vos consommations d'énergie !

Vous souhaitez agir concrètement et efficacement pour réduire vos consommations d'énergie ? Vous aimeriez impliquer toute votre famille de manière ludique ? Vous voulez recevoir des informations et des conseils pratiques, adaptés et faciles à mettre en œuvre ?

Participez sans plus tarder au défi "déclics énergie & eau" !

Pendant 5 mois, de décembre à avril, chaque foyer participant devra relever ses compteurs et appliquer les bonnes pratiques fournies par la Maison Régionale de l'Environnement et des Solidarités pour tenter de réduire sa consommation d'eau et d'énergie d'au moins 8%.

À vous de créer votre équipe avec vos connaissances (amis, collègues, familles...) en comptant au moins 4 autres foyers, ou rejoignez une équipe déjà existante !
Inscrivez-vous en ligne avant le 15 novembre !

Renseignements :
<https://defis-declics.org/fr/mes-defis/mel/>
ou MRES au 03 20 52 12 02
energie.metropoleilloise@mres-asso.fr



INFOS TRAVAUX

RUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE

La Métropole Européenne de Lille a engagé des travaux de rénovation de la rue du Général de Gaulle. Ils concernent la rénovation des enrobés et s'accompagne d'aménagements cyclables des deux côtés de la rue. Pour ce faire, la largeur de certains trottoirs est modifiée tandis que les voies réservées à la circulation automobile sont revues, avec maintien de l'offre de stationnement.

RUE PAUL DOUMER

La Métropole Européenne de Lille engage des travaux rue Paul Doumer, sur le tronçon situé entre le rond-point Faidherbe et la rue du Général de Gaulle. Les travaux se réaliseront en deux temps :
- à partir de début octobre et pour 15 jours concernant les travaux sur les bordures/caniveaux,
- fin octobre pour la reprise des enrobés et le marquage au sol.

RUE SAINT CHARLES

La Métropole Européenne de Lille engage des travaux rue Saint Charles, à savoir la reprise des trottoirs en enrobés autour du jardin Edouard Fichaux, courant octobre.



TOUTES GÉNÉRATIONS



Accompagnée de sa grand-mère, Lana a été récompensée pour sa mention Très Bien au Baccalauréat. La jeune femme avait déjà été récompensée en 2018 pour sa mention Très Bien au Brevet des collèges.



LAURÉATS DE LA JEUNESSE MADELEINOISE Bravo à tous les jeunes diplômés !

Les Madeleinois ayant obtenu le brevet ou le baccalauréat avec la mention Très Bien ont été récompensés par la Ville le 7 septembre dernier, à l'occasion de la traditionnelle cérémonie des lauréats de la jeunesse madeleinoise.

Invités à l'Hôtel de Ville, les heureux diplômés ont été félicités par Sébastien Leprêtre, Maire de La Madeleine : « travail, effort, exemple, réussite,

mérite, excellence, individuellement et collectivement, vous incarnez ces mots, ces valeurs, ces objectifs. Bravo à toutes et à tous, et bonne continuation à vous sur les chemins de la vie que vous choisirez d'emprunter. »

Entourés de leurs proches assurément fiers, les lauréats se sont vus remettre un diplôme symbolique, un chèque culture, une C'ART MEL permettant un accès à tarif réduit ou gratuit à

plusieurs sites culturels de la métropole lilloise, ainsi qu'un crayon à graines.

L'évènement s'est conclu par un moment convivial, l'occasion pour les jeunes Madeleinois de se retrouver et de partager leurs projets d'avenir.

Bravo à tous et bonne continuation !

438

jeunes madeleinois ont été récompensés depuis la création du dispositif en 2016 !

Cinéma, bowling, parc Astérix...

VIVE LES VACANCES AU CENTRE MOULIN ADOS !

Jeunes madeleinois, le Centre Moulin Ados vous accueille durant les vacances d'automne du 24 octobre au 04 novembre. Sur la thématique « Happy Halloween », participez à de nombreuses activités dont une journée au Parc

Astérix, du bowling et une séance de cinéma.

CENTRE MOULIN ADOS

(entrée parc de Latre de Tassigny)
Inscriptions du 04 au 21 octobre (sauf les lundis) sur place. 03 28 52 60 08 / 06 83 82 42 12



Citrouilles décorées par les jeunes Madeleinois à l'occasion d'une activité sur le thème d'Halloween.

Petits écoliers...

EN VACANCES DANS LES ACCUEILS DE LOISIRS !

Du 24 octobre au 04 novembre, 5 accueils de loisirs madeleinois accueilleront les enfants scolarisés en écoles maternelles et élémentaires.

- **École Louise de Bettignies**
Thématique « Un bol d'air frais ».

- **École Kléber**
Thématique « Au royaume des défis ».

- **École Eugène d'Hallendre**
Thématique « SOS au bal des petits monstres ».

- **École Gaston Leclercq**
Thématique « L'automne fait son cinéma ».

- **École Anne Frank**
Thématique « L'arbre de Monsieur Groumph ».

Les inscriptions pour les accueils de loisirs sont obligatoires. Retrouvez toutes les informations sur le site internet de la Ville ou le Portail Famille.

Contact : service Famille-Enfance-École au 03 20 12 79 93 / service-famille@ville-lamadeleine.fr

CÉRÉMONIE DES ENSEIGNANTS

Une rentrée sous le signe du concret, de la concertation et du collectif



Sébastien Leprêtre, Maire de La Madeleine, Violette Massiet-Zielinski, Adjointe déléguée aux écoles, entourés des enseignants mis à l'honneur et de Fanny Giausseran, Inspectrice de l'Éducation Nationale.

Si près de 2 000 élèves ont repris le chemin des écoles maternelles et élémentaires de La Madeleine en septembre dernier, les enseignants ont eux aussi fait leur rentrée scolaire !

Certains ont réalisé leurs premiers pas à l'école en tant que professeurs ou directeurs, d'autres ont changé d'établissement scolaire, tandis qu'après des années d'enseignement, certains se réorientent ou partent goûter à une retraite bien méritée.

C'est en l'honneur de tous ces enseignants que s'est déroulée la traditionnelle cérémonie municipale le 22 septembre dernier à l'Hôtel de Ville. Fanny Giausseran, Inspectrice de l'Éducation Nationale a remercié le corps enseignant pour sa grande motivation « sans vous il n'y aurait pas

d'école », avant de saluer le partenariat étroit entre l'Éducation Nationale et la commune de La Madeleine.

Violette Massiet-Zielinski, Adjointe déléguée aux écoles, a poursuivi en plaçant cette nouvelle rentrée sous le signe des « 3 R », évoquant tour à tour :

- une rentrée « rassurante » en rapport avec le protocole sanitaire allégé et la présence des capteurs CO2 que la Ville a installé dans les écoles et qu'elle continue de déployer.

- Une rentrée « renouvelée », six écoles ayant changé de direction.

- Et une rentrée « responsable » en liaison avec la végétalisation des cours d'école, le déploiement des panneaux photovoltaïques sur les toitures de certains établissements

scolaires, ainsi que la valorisation des biodéchets dans les cantines (rendez-vous dans la prochaine édition de votre magazine pour en savoir plus).

Sébastien Leprêtre, Maire de La Madeleine, a quant à lui insisté sur les réponses locales et concrètes apportées par la municipalité aux défis de la rentrée. À cette occasion, il a notamment appelé à une implication collective pour mieux maîtriser les consommations d'énergie au quotidien dans les écoles, et il a aussi rappelé l'engagement municipal de garantir le confort d'usage de celles-ci.

Après la mise à l'honneur des enseignants, ces derniers ont pu partager un moment convivial avec les représentants de l'équipe municipale.

> MUTATION

Émeline Leroy (école Kéber), Marcel Pauwels (école Victor Hugo), Gaëtan Decrock (école Anne Frank), Stéphanie Cap-péré (école Courbet).

> DÉPARTS À LA RETRAITE

Didier Vilain (école Louise de Bettignies), Jacqueline Wal-laert (école Rostand), Isabelle Duterte (école Anne Frank), Fabienne Lampire (école Courbet), Dominique Faucher (école Du Moulin A. Daudet), Sylvie Cojean (école Gaston Leclercq).

> NOUVELLE DIRECTION

Sabine Scherpereel (école Anne Frank), Julie Danel (école Courbet), Amélie Delhomel (école Louise de Bettignies), Margot Richard (école Gaston Leclercq), Mathieu Rancoule (école Jeanne d'Arc).

> NOUVEAUX ENSEIGNANTS

Sophie Vera (école Anne Frank), Morgane Daudier et Vinciane Lahaye (école Du Moulin A. Daudet), Caroline Auchart (école Gaston Leclercq), Florian De Gouveia et Céline Picavet (école Louise de Bettignies), Florine Petit (école Kléber), Véronique Malahude (école Rostand), Vincent Bourghelle (école Victor Hugo).

> RÉORIENTATION PROFESSIONNELLE

Sylvie Liagre (anciennement école Jeanne d'Arc).

Tous les rendez-vous liés à la parentalité

> **ATELIERS ENFANTS/PARENTS - MAISON DE LA PETITE ENFANCE** (infos et inscriptions sur le site internet de la ville)

- «KAI DINA» : atelier d'éveil musical et lecture à voix haute. Samedi 15 octobre de 9h15 à 10h ou 10h15 à 11h.

- «TATATOUM» : atelier participatif mêlant humour et plaisir. Mercredi 09 novembre de 9h15 à 10h ou de 10h15 à 11h.

- «Contes en corps» : qui emmène

parents et enfants dans un monde imaginaire, sensoriel et ludique. Mercredi 23 novembre de 9h à 10h.

> **SOIRÉE PARENTS AUTOUR DE LA THÉORIE DE L'ATTACHEMENT - MAISON DE LA PETITE ENFANCE**

Jeudi 13 octobre de 19h à 20h30. (infos et inscriptions sur le site internet de la ville)

> **SPECTACLES JEUNE PUBLIC**

Venez assister en famille à 2 spectacles à destination du jeune public :

« P'tit bonhomme & cie » le mercredi 19 octobre à la Médiathèque, « Contre-visite » le 22 octobre à la Chaufferie Huet. Plus d'informations dans la rubrique « culture et sorties » en page 14.

> **INITIATION DÉCOUVERTE YOGA POST NATAL** : 15 et 22 octobre, 19 novembre

> **INITIATION DÉCOUVERTE YOGA PARENT/ENFANT** : 12 et 7 décembre. (infos et inscriptions sur le site de la Ville).



Spectacle jeune public « P'tit bonhomme & cie »

LES AÎNÉS MADELEINOIS SONT BIEN OCCUPÉS !

PROCHAINES ACTIVITÉS

> **CINÉ SOUPE** : le mercredi 12 octobre de 11h à 12h30 à la Chaufferie Huet.

Venez découvrir des courts-métrages aux techniques et thèmes variés, agrémentés d'une louche de poésie, d'une pincée d'humour... et de soupe !

> **APRÈS-MIDI JEUX DE SOCIÉTÉ INTERGÉNÉRATIONNEL** : le mercredi 26 octobre de 14h à 16h au Centre Moulin Ados.

INSCRIPTIONS GRATUITES AUPRÈS DU SERVICE AÎNÉS : 03 20 12 21 62.



EMPRUNTEZ LE VÉLO-TAXI !

La Ville met à disposition un service de vélo-taxi pour les Madeleinois de plus de 60 ans. Vous avez besoin d'un moyen de transport pour réaliser une course, vous rendre à un rendez-vous sur La Madeleine ? **Montez gratuitement à bord du vélo-taxi les lundis et vendredis de 8h à 12h.**

À NOTER : les jours de circulation du vélo-taxi (anciennement mercredi et vendredi) ont été modifiés pour s'adapter aux jours de marché, à savoir les lundis et vendredis.

Pour en bénéficier, réservez gratuitement un créneau en appelant le 06 24 16 08 18 (appel possible du lundi au vendredi de 9h à 17h). Et si vous croisez le vélo-taxi vide les lundis et vendredis de 8h à 12h, vous pouvez le solliciter directement !



INSCRIPTIONS POUR LES COLIS DE NOËL

Les inscriptions pour les colis de Noël offerts par la Ville, en partenariat avec le CAFA, à destination des madeleinois de 70 ans et plus qui ne sont pas encore inscrits, se dérouleront entre le **1^{er} et le 31 octobre** :

- les mercredis de 10h à 11h30
- les vendredis de 15h à 16h30.

Lieu : Foyer Dufour, 177 rue du Général de Gaulle.

Conditions : apporter un justificatif de domicile de moins de 3 mois et une pièce d'identité. Les colis seront livrés à domicile ou à récupérer le 13 décembre. Les seniors déjà inscrits seront informés des modalités pratiques de délivrance.



NAVETTES CIMETIÈRE

Le premier mardi de chaque mois, la Ville vous propose de vous accompagner gratuitement jusqu'au nouveau cimetière madeleinois situé sur la commune de Marquette. À l'occasion de la Toussaint, une navette exceptionnelle est prévue le jeudi 27 octobre ainsi que le mercredi 2 novembre.

Plus d'informations sur les modalités pratiques relatives à la Toussaint dans la rubrique « Actus Cité ».

INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS AUPRÈS DU SERVICE AÎNÉS : 03 20 12 21 62.

ATELIER PSC1 POUR LES JEUNES MADELEINOIS

Le Point Information Jeunesse propose aux Madeleinois(es) entre 11 et 25 ans, une nouvelle session de Prévention et Secours Civiques de niveau, samedi 22 octobre de 8h30 à 17h. Pour participer, pré-inscrivez auprès du Point Information Jeunesse ou via le formulaire en ligne jusqu'au vendredi 14 octobre.



SOIRÉE "ABOMINABLEMENT" DANSANTE

Pour lutter contre le cancer pédiatrique

SOLIDARITÉS



L'association madeleinoise "Merde au cancer" organise une soirée "terriblement" conviviale et "diaboliquement" solidaire, **samedi 29 octobre, de 19h à 00h, au restaurant scolaire rue Kléber.**

Vous êtes invités à venir déguisés (sans obligation). Un concours du meilleur déguisement sera organisé pour les enfants de 6 à 12 ans.

Tarifs :

À partir de 12 ans : 6€.

À partir de 3 ans : 3€.

Gratuit pour les moins de 3 ans.

Les fonds collectés seront destinés à la lutte contre le cancer pédiatrique.

Réservation par mail :

nouriaberckmans@gmail.com

ou via la page Facebook de l'association : "MERDE AU CANCER"

CAMPAGNE DES RESTOS DU COEUR

À La Madeleine, la campagne d'hiver des Restos du Cœur débutera le 22 novembre pour s'achever le 10 mars.

Les distributions se feront les mardis et les vendredis de 9h à 11h, à l'espace Olympia, rue du Pré Catelan.

Les inscriptions pour les bénéficiaires se feront de 9h à 11h, les mardis 8 et 15 novembre et les vendredis 11 et 18 novembre, à l'espace Olympia.

Renseignements auprès de Françoise Dejouany au 06 78 12 77 26.



Des bons d'achats POUR LES FÊTES DE FIN D'ANNÉE

Pour les fêtes de fin d'année, le Centre Communal d'Action Sociale de La Madeleine attribue, comme chaque année, des bons d'achats aux personnes âgées (70 ans et plus) et aux personnes handicapées.

Pour pouvoir en bénéficier, vous devez :

- être non imposable,
- habiter La Madeleine depuis plus d'un an.

Justificatifs à présenter :

- une pièce d'identité,

- l'original de l'avis de non-imposition 2022,

- la carte d'invalidité 80% ou carte CMI invalidité (pour les personnes handicapées).

- un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Les inscriptions se feront au CCAS, du 3 octobre au 15 novembre, aux permanences suivantes : les lundis de 13h30 à 16h30 et les mardis, mercredis, jeudis et vendredis de 9h à 12h.

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE : 1 rue Gantois à La Madeleine.

Renseignements : 03 20 51 16 98 - ccas.lamadeleine@gmail.com

"COUSCOUS PARTY" SOLIDAIRE !

S'il est un plat convivial, idéal à partager, particulièrement quand les températures descendent... c'est bien le couscous !

L'association "vaincre la mucoviscidose" le sait bien et organise chaque année, en automne, une soirée festive et dansante, autour de ce plat qui régale toutes les générations ! **Rendez-vous samedi 15 octobre, à partir de 19h, au restaurant scolaire, rue Kléber.**

Tarifs : - adulte 17€

- enfant (6 à 11 ans) 8,50€,

Renseignements et réservations auprès de l'association "vaincre la mucoviscidose" au 06 72 89 29 64.

Une collecte de don de sang sera organisée à La Madeleine, mercredi 16 et jeudi 17 novembre, à la salle Moulin, rue du Moulin. Pour donner votre sang, prenez rendez-vous sur le site internet de l'Établissement Français du sang : <https://dondesang.efs.sante.fr>

BAISSE DE 1%

du taux local de taxe foncière par la Ville

En 2022,
la Ville a baissé son taux local de
taxe foncière sur les propriétés bâties
d'un point.

Celui-ci est ainsi passé
de 44,23% à 43,23%

Vous avez normalement reçu votre avis de taxe foncière pour 2022.

Pour rappel, depuis 2021, avec la réforme supprimant la taxe d'habitation, la Ville ne fixe plus de taux pour cette taxe et la recette fiscale manquante pour la Ville est compensée par l'intégration du taux de la taxe foncière du Département au taux communal. C'est la raison pour laquelle, le taux communal de taxe foncière sur les propriétés bâties était passé de

24,94% à 44,23 % en 2021.

Dans son projet de mandat 2020-2026, la Municipalité avait posé comme principe de maintenir les taux de la fiscalité directe locale à leur niveau de l'année 2013.

Afin d'amortir les effets inédits de l'inflation sur la revalorisation des bases fiscales fixée par l'Etat à +3,4 % en début 2022, la Municipalité a décidé d'aller au delà de son engagement initial, **en diminuant d'un point**

(43,23 % au lieu de 44,23 %) le taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties.

Cette décision permet ainsi d'amortir l'impact de la hausse des valeurs locatives décidée par l'Etat sur les contribuables madeleinois.

JOURNÉE NATIONALE DE LA CITOYENNETÉ ET DE LA FRATERNITÉ : PARTICIPEZ AUX CHANTIERS CITOYENS !

Le 15 octobre prochain aura lieu la journée Nationale de la Citoyenneté et de la Fraternité avec pour objectif de renforcer les liens sociaux et l'engagement citoyen.

À cette occasion, la Ville propose aux Madeleinois de participer à deux chantiers citoyens :

- de 9h30 à 11h sur le parking de l'église sainte Marie Madeleine pour des petits travaux de peinture
- de 9h à 11h à l'ancien cimetière de La Madeleine pour des petits travaux de jardinage (RDV devant le portail de l'entrée principale)

Venez nombreux le 15 octobre pour participer concrètement à la journée dédiée à la citoyenneté.



LA MAIRIE RECRUTE des agents recenseurs

Dans le cadre du recensement de la population, la Ville de La Madeleine recrute des agents recenseurs pour la période du 19 janvier au 25 février 2023.

Il s'agit d'assurer les enquêtes de recensement de la population pour l'année 2023 pour le compte de l'INSEE. Possibilité de travailler le samedi et en soirée.

Pour postuler, les candidats devront déposer leur candidature avant le 31 octobre 2022 au service état civil en mairie ou par mail : service-etatcivil@ville-lamadeleine.fr

DEVENEZ RÉFÉRENT CADRE DE VIE !

Vous souhaitez vous investir et ainsi contribuer au maintien de la qualité du cadre de vie madeleinois en partenariat avec les services municipaux ? Devenez «Réfèrent Cadre de Vie» en vous faisant connaître à l'adresse suivante jeparticipe@ville-lamadeleine.fr et en transmettant vos coordonnées, ainsi qu'un mini-cv et lettre exposant votre motivation.

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à appeler au 03 20 12 79 94.

Les échos du Conseil Communal Consultatif du samedi 24 septembre

Le Conseil Communal Consultatif s'est réuni le samedi 24 septembre. L'ordre du jour co-construit avec les participants a permis d'aborder les sujets suivants : « Grand Euralille », la requalification du bras de la basse Deûle, le Schéma Directeur des Infrastructures de Transports, le devenir de l'ancien site

de la MEL, mais aussi des projets municipaux comme le projet "Cœur de Ville", le calendrier du budget participatif 2^{ème} édition, le bilan de la guinguette.

Retrouvez prochainement le compte-rendu du CCC en ligne.

À l'approche de la Toussaint,

TOUTES LES INFORMATIONS SUR LES CIMETIÈRES

> AUTORISATION SPÉCIALE DE CIRCULATION

Le nouveau cimetière de La Madeleine situé à Marquette est accessible aux véhicules des particuliers qui bénéficient d'une autorisation spéciale, accordée aux personnes à mobilité réduite ou âgées, incapables de se rendre à pied auprès des sépultures de leurs proches, sur présentation d'un certificat médical.

Cette autorisation est délivrée en mairie, au service état-civil/cimetière, pour une durée de 2 ans et permet l'accès le lundi de 9h à 16h30, le mercredi de 14h à 16h30, le vendredi de 9h à 16h30, hors jours fériés.

Attention, pour des raisons de sécurité, les autorisations sont suspendues les 30, 31 octobre et 1^{er} novembre.

> VÉLO TAXI GRATUIT

Afin de faciliter les déplacements des personnes dans les allées du nouveau cimetière de

La Madeleine situé à Marquette, le mardi 1^{er} novembre, la Ville de La Madeleine proposera comme les autres années un service gratuit de vélo taxi de 9h à 17h. Situé à l'entrée du nouveau cimetière, ce mode de déplacement doux et silencieux permettra un accompagnement individualisé vers l'emplacement de la concession.

> INFOS PRATIQUES :

- Nouveau cimetière de La Madeleine, chemin de Wervicq à Marquette-Lez-Lille

- Ancien cimetière de La Madeleine, rue du cimetière à la Madeleine.

du 1^{er} avril au 1^{er} novembre de 9h à 18h

du 2 novembre au 31 mars de 9h à 17h.

Renseignements auprès du service État civil :
03 20 12 79 77



Les tarifs des concessions ont changé.
Retrouvez les sur www.ville-lamadeleine.fr

BUDGET PARTICIPATIF, SAISON 2

À vos votes !

L'examen par les services municipaux des projets déposés entre le 15 mai et 30 juillet dans le cadre du second budget participatif a permis d'identifier les projets éligibles à la phase 3 du budget participatif parmi les 24 projets réceptionnés.

À vous de choisir maintenant vos projets préférés en les classant par ordre de préférence à partir **du lundi 17 octobre jusqu'au 30 novembre 2022**.

Pour voter, rien de plus simple :

> EN LIGNE

via le site internet dédié au budget participatif :

> budgetparticipatif.ville-lamadeleine.fr

> EN PRÉSENTIEL

Une permanence de vote sera organisée dans la salle d'exposition de la médiathèque le **samedi 26 novembre 2022 de 10 h à 16h**.

Les porteurs de projets comptent sur vous ! Les résultats des lauréats seront annoncés en décembre 2022.

POUR DÉCOUVRIR LES DIFFÉRENTS PROJETS : rendez-vous sur le site internet et dans votre édition du mois de novembre pour découvrir les différents projets. Plus de renseignements au 03 20 12 79 94.

VOS RENDEZ-VOUS CITOYENS

Samedi 8 octobre

Balade urbaine

Quartier Saint Charles. RDV à 9h le samedi 8 octobre. Rendez-vous devant le Bar/Brasserie «Le Saint Charles» 36 rue Gustave Scrive

Vendredi 21 octobre

Permanence de M. le Maire

De 17h à 19h à la Mairie.

Mardi 8 novembre

Tchat en ligne avec M. le Maire

De 18h30 à 19h30 sur le site internet de la Ville : www.ville-lamadeleine.fr

Mercredi 9 novembre

52^{ème} anniversaire de la mort du Général de Gaulle

A 18h, au Parc de Lattre de Tassigny, dépôt de

gerbes à la stèle érigée à la mémoire du Général de Gaulle.

Vendredi 11 novembre

104^{ème} anniversaire de l'Armistice de 1918

A 9h30, dépôt de gerbes à l'ancien cimetière. A 11h, dépôt de gerbes au Monument aux Morts parc de Lattre de Tassigny

NOVEMBRE
FAIT PLACE
À L'HUMOUR

En novembre, la Ville vous invite à "rire"!
La Chaufferie Huet accueillera ainsi deux spectacles humoristiques.

"IMAGE" - LES VICE-VERSA
MARDI 15 NOVEMBRE,
À 19H30, 26 rue du Pré Catelan
De 6 à 106 ans. GRATUIT.

Imagine, c'est une vraie performance physique et humoristique, où se mêlent bruitages, danse, chant, mime et stand-up ! Un spectacle drôle, surprenant et poétique. Une ode au rêve, une incitation à les réaliser.

"MAIS T'AS QUEL ÂGE ?"
MARION POUVREAU
MERCREDI 16 NOVEMBRE,
À 19H30, 26 rue du Pré Catelan
À partir de 10 ans. GRATUIT.

Dans ce spectacle "meilleur espoir off avignon 2021", Marion Pouvreau, dresse un portrait de TOUTES les générations qui existent actuellement. Attention, risque élevé de se reconnaître et d'y croiser ses parents ou enfants... vous êtes prévenus !

Informations et réservations gratuites sur le site de la Ville.



Photo VICE-VERSA : Philippe Escallier



UNE SOIRÉE AUTOMNALE "aux petits oignons" !

Pour ses 20 ans, Ciné Soupe vous a concocté un velouté de courts métrages aux mille saveurs ! Une programmation aux techniques et thèmes variés, agrémentée d'une louche de poésie, d'une pincée d'humour et d'une poignée de questionnements sur le monde qui nous entoure. Un moment de cinéma à déguster en toute convivialité, autour d'un savoureux bol de soupe aux doux légumes de saison !

Le 12 octobre une séance est aussi réservée aux séniors. Plus d'infos p.10.

MARDI 11 OCTOBRE, à 19h30,
à la Chaufferie Huet,
26 rue du Pré Catelan.

À partir de 8 ans.
Durée : 1h30.

Réservations gratuites en ligne sur le site : www.ville-lamadeleine.fr

Renseignements : 03 20 12 44 43
chaufferiehuet@ville-lamadeleine.fr

SPECTACLES POUR ENFANTS, autorisés aux parents !

P'TIT BONHOMME & CIE
MERCREDI 19 OCTOBRE,
à 15h, à la Médiathèque,
72 rue Gambetta.
GRATUIT. À partir de 5 ans.

Un jour, un pas encore papa et un pas encore maman ont reçu la bonne nouvelle : après avoir attendu si longtemps, ils allaient être parents. Et ce fut une sacrée surprise ! Cet enfant, tout différent qu'il soit, est comme les autres : il a envie de tout découvrir et surtout ce qui lui est interdit.

Le spectacle sera suivi d'une séance de dédicaces de Pierre Delye.

CONTRE-VISITE
SAMEDI 22 OCTOBRE,
à 16h, à la Chaufferie Huet,
26 rue du Pré Catelan.
GRATUIT. À partir de 9 ans.

Il était trois fois Cendrillon... Loin de l'imagerie de Disney et de Perrault, dans des versions rock ou onirique, Grégory Allaert (musique) et Pierre Delye (récit) offrent un hommage à cette héroïne emblématique, petite fille maltraitée, abandonnée jusqu'au jour où... Et si tout ne dépendait pas d'une fée ? Et si Cendrillon décidait que ? Et si la liberté était à portée de mots ? Pour leur dernière création, le duo se lance un défi de taille, bousculer ce conte des plus connus, une contre-visite sans concession.



Photo : Marline Bourre

Réservations gratuites en ligne sur le site : www.ville-lamadeleine.fr

Spectacles proposés dans le cadre du festival Pas Cap #8, festival jeune public & jeune création pour les tout-petits (dès 12 mois), les enfants et ados !

UN WEEK-END, DEUX FOIRES !

Pour la seconde fois, vos foires préférées seront réunies le temps d'un week-end riche en bonnes affaires, trouvailles et trésors !

Vos étagères sont pleines à craquer de livres déjà lus et relus que vous aimeriez remplacer ? Proposez-les à la vente à l'occasion de la foire aux livres organisée le samedi 19 novembre, de 9h30 à 13h, au restaurant scolaire Kléber et à la salle Debeyre. Ils feront le bonheur de nouveaux lecteurs.

Vos enfants grandissent et se lassent de certains jouets qui s'ennuient dans leurs chambres ? Proposez-leur de participer à la foire aux jouets, dimanche 20 novembre, de 9h30 à 13h, au restaurant scolaire Kléber et à la salle

Debeyre. Leurs anciens trésors feront la joie de nouveaux petits propriétaires.

Si vous souhaitez participer à l'une d'entre elles, ou aux deux, il faudra au préalable vous inscrire gratuitement, du 10 au 21 octobre :

- En ligne, sur le site internet de la Ville : www.ville-lamadeleine.fr

- Auprès du service animation, munis d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile (ainsi que du livret de famille pour la foire aux jouets).

Renseignements auprès du service animation au 03 20 12 21 62.



FOIRE AUX LIVRES

SAMEDI 19 NOVEMBRE, de 9h30 à 13h

Restaurant scolaire et salle Debeyre, 89 rue Kléber. ACCÈS LIBRE.



FOIRE AUX JOUETS

DIMANCHE 20 NOVEMBRE, de 9h30 à 13h

Restaurant scolaire et salle Debeyre, 89 rue Kléber. ACCÈS LIBRE.

JOURNÉE DU JEU

le RDV des petits et des grands !

À L'ESPACE MALRAUX, rue Guynemer.

DIMANCHE 16, de 10h à 12h30 et de 13h30 à 18h.

ENTRÉE GRATUITE

La Ville vous donne rendez-vous pour jouer et vous amuser en famille ou entre amis, à l'occasion de la journée du jeu. Vous y trouverez de nombreux jeux anciens, des rangées de flippers, des baby-foot, des bornes d'arcade, des bornes de fléchettes... qui feront le bonheur des grands et des petits !

Renseignements auprès du service animation : 03 20 12 21 62.



TOUS À VOS LAMPIONS !

Déambulation festive

VENDREDI 18 NOVEMBRE,

départ à 18h,

à l'école Courbet, 16 rue Négrier.

GRATUIT.

Les associations Berkem Label et Le Non Lieu, en partenariat avec la Ville de La Madeleine vous donnent rendez-vous le vendredi 18 novembre à 18h pour la 14ème édition de

"TOUS À VOS LAMPIONS / BEFFROIS DU TRAVAIL".

Des ateliers de fabrication d'accessoires pour la déambulation seront proposés en amont à la Médiathèque. Renseignements au 03 59 09 59 09.

Informations auprès de l'association Berkem Label :

LES NUITS DES BIBLIOTHÈQUES

Jeux, quiz, rencontre, histoires, concert...



À LA MÉDIATHÈQUE DE LA MADELEINE
72 rue Gambetta
www.mediathequelamadeleine.fr
mediatheque@ville-lamadeleine.fr
03 59 09 59 09



VENDREDI 14 OCTOBRE,
de 17h à 20h.

SOIRÉE JEUX EN FAMILLE

Venez découvrir et jouer à une sélection de jeux de société et de jeux vidéo, de 7 à 77 ans.

SAMEDI 15 OCTOBRE.

À 10H30 : APÉRO QUIZ

Venez tester vos connaissances dans une ambiance conviviale, sur la thématique du développement durable.

À 15H : RENCONTRE

Découvrez l'exposition de photographies "PAN" (voir ci-dessous) et rencontrez Patrice Dion, photographe et auteur du livre éponyme Pan.

À 17H : EN VOILÀ DES HISTOIRES !

Lectures à voix haute sur le thème de la nature, pour les enfants à partir de 3 ans.

À 18H : CONCERT DE KAWATARO

Accès libre sans réservation.

Kawataro est un groupe formé par 3 artistes qui ont marqué les 9 dernières éditions du festival Live entre les livres, et qui réunit sur scène Louis Aguilar (Louis Aguilar et Weekend Affair), Ludivine Vandenbroucke (Le Vertigo et l'Argousier) et Mélissa Vanauberg (Orange Dream).

Sous la houlette de Baptiste Legros (Yolande Bashing - iNOUÏS du Printemps de Bourges 2019), ils ont réécrit et adapté en chansons des extraits littéraires envoyés par 6 médiathèques pour en faire un concert original et inédit.

Live entre les livres est organisé par Dynamo.

Réservations gratuites en ligne sur le site : www.ville-lamadeleine.fr

EXPO "PAN" PHOTOGRAPHIES

JUSQU'AU 30 OCTOBRE,
à la Médiathèque

72 rue Gambetta.

Mardi de 14h à 19h, mercredi, vendredi et samedi de 10 à 18h.

ACCÈS LIBRE. TOUT PUBLIC.

Sur des feuilles de catalpa, d'amarante, de figuier, de vigne et même de courgette ou d'aubergine, les photographies de Patrice Dion sont révélées grâce à la simple action du soleil et de la chlorophylle.

Les photographies exposées à la Médiathèque sont issues de sa série et du livre éponyme Pan.

En partenariat avec les éditions Light Motiv.



LE MOIS DU DOC :

"Retour à l'âge de glace, l'hypothèse de ZIMOV"

Le "Mois du doc" est un rendez-vous incontournable pour découvrir des films et échanger ses idées sur le monde !

En Sibérie, Sergueï Zimov et son fils Nikita tentent de ralentir le dégel du permafrost, véritable bombe à retardement climatique, en recréant l'écosystème de l'âge de glace.

Une époustouflante saga documentaire portée par le rêve et la foi d'une petite tribu d'aventuriers-chercheurs.

Réalisé par Denis Snegourev.

SAMEDI 12 NOVEMBRE, à 15h,
à la Médiathèque, 72 rue Gambetta.

À partir de 14 ans.
Durée : 2h.

Projection suivie d'un échange avec la productrice,
Caroline Roussel.

Réservations gratuites en ligne sur le site :
www.ville-lamadeleine.fr

BLOC-NOTES

OCTOBRE

Dimanche 16, de 13h30 à 17h30

Vide-grenier solidaire de l'ASECM

Au complexe sportif Romarin, rue Paul Doumer

Petite restauration prévue sur place.
Renseignements au 06 08 31 87 30

Samedi 22 et dimanche 23

Concours canin

Concours de chien d'utilité organisé

par le Club Cynophile Madeleinois.
"Terrain de Lazaro" 3 Chemin de Wervicq, à Marquette-Lez-Lille.
Accès libre.

Renseignements auprès de l'association au 03 62 57 66 19.

NOVEMBRE

Dimanche 27 novembre

Déjeuner spectacle : le K-Kabaret à Reims.

Repas spectacle.

Renseignements et inscriptions auprès du CAFA : 06 71 77 10 66.

À VENIR

Jeudi 4 mai

Journée à Charleville-Mézières

Renseignements et inscriptions auprès du CAFA : 06 71 77 10 66.

Jeudi 15 juin

Journée à Durbuy

Renseignements et inscriptions auprès du CAFA : 06 71 77 10 66.

VOUS SAUREZ TOUT SUR LE LOGEMENT !

VIVRE
ET
TRAVAILLER

Nouvelle plateforme de lutte contre l'habitat indigne

Votre logement présente des dysfonctionnements (humidité, stabilité, problèmes électriques, chauffage...) ? Vous pouvez le signaler sur la nouvelle plateforme « Histologe » d'Amélio.

 amelio.histologe.fr/signalement

Une fois les informations enregistrées, celles-ci sont analysées et transmises aux acteurs de la lutte contre l'habitat

indigne (Mairie, intercommunalité, services de l'État, CAF, Agence Régionale de Santé, opérateurs spécialisés dans le mal logement...)

Le dossier est ensuite pris en main par un référent spécialisé en fonction du problème signalé.

Cet outil est public et gratuit. Il est donc en accès libre par n'importe quel locataire ou propriétaire.

Vous n'êtes pas à l'aise avec l'outil informatique ? Le service logement peut vous accompagner. Contactez le 03 20 12 79 80 ou rendez-vous à l'accueil logement-urbanisme du lundi au vendredi de 8h15 à 12h. Avant de signaler un ou des dysfonctionnements dans votre logement, vous devez au préalable saisir votre propriétaire par courrier recommandé.



Saisissez votre problème en quelques clics sur le service Histologe.



Histologe qualifie votre problème et le renvoie vers la bonne administration.

Fonctionnement du permis de louer et du permis de diviser

Vous souhaitez louer et/ou diviser un logement ? Dans le cadre de la lutte contre l'habitat indigne, vous devez obligatoirement effectuer une demande :

➔ **D'AUTORISATION PRÉALABLE DE MISE EN LOCATION, DIT « PERMIS DE LOUER »**

À La Madeleine, sont concernés les logements privés construits avant 1974 dans les quartiers suivants : Berkem, Kléber, Saint Charles et Pré Catelan, et ceux délimités par la rue du Général de Gaulle (rues Moulin,

des Gantois, de la Filature, d'Alger, des Promenades et du Pré Catelan). La démarche doit être déclenchée avant la mise en location. La Ville réalisera une visite des logements afin de vérifier leur conformité.

➔ **D'AUTORISATION PRÉALABLE DE DIVISION (APD), DIT « PERMIS DE DIVISER »**

Vous souhaitez réaliser des travaux afin de créer plusieurs locaux à usage d'habitation dans un même immeuble ? Il est indispensable de formuler votre

demande avant la réalisation des travaux. Attention, le Plan Local d'Urbanisme stipule notamment qu'une place de parking par logement doit être réalisée. Tous les logements madeleinois sont concernés.

Ces demandes sont à saisir en ligne sur permisd louer.lillemetropole.fr ou par écrit avec le dossier à retirer en mairie. Renseignements auprès du service logement au 03 20 12 79 80.



Loyers bloqués pour les « passoires thermiques »

Depuis le 24 août 2021, dans le cadre de la loi « climat et résilience », les loyers sont bloqués pour tous les logements énergivores, c'est-à-dire ceux dont le DPE (diagnostic de performance énergétique) est noté F ou G.

Qu'il s'agisse de logements meublés ou non, de nouvelles locations ou de baux plus anciens, le loyer ne pourra pas être réévalué à la hausse à la date

anniversaire du bail. Même dans le cas où des travaux de rénovations seraient entrepris, si le classement du DPE reste inchangé à l'issue de ces derniers, le loyer restera bloqué.

À noter que le dispositif AMELIO mis en place par SOLIHA et agréé par la Métropole Européenne de Lille (MEL), qui propose un accompagnement des propriétaires, des copropriétaires ou

des locataires dans la réalisation des travaux de remise aux normes.

Vous pouvez contacter directement l'opérateur SOLIHA par téléphone : 03 20 67 67 23 ou par mail à smn.amelio@solihha.fr Vous trouverez également toutes les informations utiles sur le site internet d'Amélio.



Découvrez la nouvelle librairie « Du côté de La Madeleine » dès le 14 octobre au 150 rue du Général de Gaulle. • En partenariat avec l'association SOLIHA, la Ville propose des ateliers gratuits à destination des seniors madeleinois sur le thème du logement (plus d'infos sur le site internet de la Ville).

ON A AIMÉ





10



11



12



13



14

1 à 13 Pour la deuxième année consécutive, les parcs et jardins de la Ville étaient en fête à l'occasion du dernier dimanche estival. De nombreuses animations étaient proposées dans chacun d'entre eux : concerts, cirque, ferme, découvertes sportives, mobilités douces, lectures et encore bien d'autres activités auxquelles les Madeleinois ont été nombreux à participer.



16



17



15

14 et 15 Un programme varié et riche était proposé à La Madeleine à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine : des rencontres musicales au Conservatoire, une balade à vélo à la découverte du patrimoine, des visites guidées de l'Hôtel de Ville avec Sébastien Leprêtre, Maire de La Madeleine, et enfin, une opération portes-ouvertes à la caserne des pompiers, qui remporte toujours un franc succès en particulier auprès des petits madeleinois.

16 et 17 La dernière édition 2022 du marché des artistes et artisans locaux avait un goût d'été indien. Les premières fraîcheurs automnales étaient bien présentes, mais le soleil, la musique des "Bals à Blanck", les petits plats, le sourire et l'accueil des exposants ont réchauffé les visiteurs. Ces derniers n'ont pas manqué de se laisser séduire par la qualité et l'originalité des produits présentés.

19



18



19

18 et 19 Le 1^{er} septembre dernier, 1977 petits écoliers ont fait leur rentrée dans les écoles madeleinoises. Sébastien Leprêtre, Maire de La Madeleine et Violette Massiet-Zielinski, Adjointe aux écoles, se sont rendus dans les écoles Victor Hugo et Gaston Leclercq pour partager ce moment avec les enfants, leurs parents, leurs enseignants et le personnel municipal.



20



21

20 et 21 À la Chaufferie Huet, la rentrée culturelle était sportive ! En tenue de sport, les Madeleinois ont ainsi participé à un concert sportif inédit, "Baraqué", emmenés par une coach et 4 musiciens de la Compagnie l'Ours à pied.



22



23



24



25

Cette page permet tous les mois, aux différentes composantes du Conseil Municipal de s'exprimer librement sur les sujets municipaux de leur choix dans le respect des personnes et de la loi. Les textes sont retranscrits avec leurs éventuelles fautes de syntaxe, grammaire et orthographe et doivent être conformes aux dispositions de l'article 34 du règlement intérieur, adopté lors du Conseil Municipal du 12 octobre 2020.

«LA MADELEINE QUE NOUS AIMONS»

BOUCLIERS MUNICIPAUX

Le Conseil Municipal du mois d'octobre sera notamment l'occasion de délibérer sur plusieurs boucliers que nous souhaitons constituer pour faire face aux différentes crises et enjeux auxquels notre commune et ses habitants sont actuellement durement confrontés.

BOUCLIER ÉNERGÉTIQUE

Pour faire face à la hausse considérable des coûts de l'énergie, c'est un bouclier énergétique qui sera ainsi mobilisé.

Celui-ci comportera un volet technique visant à accélérer non seulement la rénovation de l'éclairage public, mais aussi l'installation de panneaux photovoltaïques sur nos bâtiments municipaux, et celle de leds dans ces derniers. Ce volet technique sera complété par une modulation de l'intensité lumineuse de l'éclairage public en fonction des heures de la nuit, et par le lancement d'une étude de faisabilité sur l'installation de pompes à chaleur dans les locaux communaux.

À ce volet technique, s'ajoutera aussi un volet relatif aux usages qui

portera d'une part sur une diminution de la température de l'eau de la piscine et des équipements municipaux qui ne sont pas fréquentés par les enfants et les aînés, et d'autre part sur une extinction anticipée des illuminations festives et de mise en valeur du patrimoine immobilier communal.

BOUCLIER SOLIDAIRE

Afin de lutter contre les effets de l'inflation sur le pouvoir d'achat des ménages madeleinois modestes, c'est un bouclier solidaire qui sera quant à lui mobilisé.

Celui-ci comportera un volet alimentaire avec la création d'un nouveau tarif de cantine à 1 euro appliqué aux enfants des familles madeleinoises au quotient familial le plus bas.

Ce volet alimentaire sera complété par un volet relatif aux biens de première nécessité, avec la création de bons permettant l'achat de vêtements et petit matériel du quotidien.

Enfin, le bouclier solidaire reconduira le dispositif du chèque énergie communal d'un montant de 100 euros à destination des bénéficiaires du chèque énergie délivré par le gouver-

nement.

BOUCLIER ANTI-SÉCHERESSE

Afin d'apporter une réponse locale et concrète aux effets de sécheresse récurrentes sur la disponibilité de la ressource en eau, le Conseil Municipal d'octobre délibérera aussi sur le lancement d'un plan municipal de Préservation de la Ressource en EAU.

Baptisé « PREAU », ce plan repose sur plusieurs axes.

Il s'agit tout d'abord de sensibiliser tous les publics sur la problématique de la fragilité de la ressource en eau et d'amener ces derniers à adapter des comportements plus économes de cette ressource, via la délivrance de conseils, de bonnes pratiques, et d'aides financières municipales.

Il s'agit aussi d'intervenir de manière volontariste sur le domaine public et dans les bâtiments communaux.

Dans ce cadre, il sera fait appel en particulier à une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage pour étudier la faisabilité et définir une stratégie d'investissements à réaliser sur le patrimoine communal, en vue de collecter et stocker la ressource en eau, et d'améliorer aussi son infiltration sur place, en envisa-

geant les solutions techniques les plus adaptées : cuves de récupération des eaux pluviales de grosse capacité, ouvrages d'infiltration, parkings infiltrants, toitures et terrasses végétalisées, ...

OPPOSITION HORS SOL

À chaque tribune publiée dans cette page, l'opposition municipale montre combien elle est hors sol.

La tribune de septembre dernier en a ainsi apporté une énième illustration. Et pour cause, cette tribune témoigne une nouvelle fois de la profonde déconnexion de l'opposition avec la réalité des réalisations et des initiatives qui se déploient concrètement sur notre commune, en application du projet de mandat choisi par les Madeleinois.

En affichant une telle déconnexion avec le réel et avec le terrain, l'opposition montre aussi finalement toute son inconsistance.

**“La Madeleine que nous aimons”
Groupe des élus
de la Majorité Municipale**

«AGIR POUR L'AVENIR»

Le saviez-vous ? Les archives municipales de la ville de La Madeleine contiennent des documents qui, pour certains, remontent au XVIII^e siècle : registres des délibérations municipales depuis 1795, registres des arrêtés municipaux depuis 1893, correspondance administrative et diverse liée aux deux guerres mondiales, etc.

Contrairement à la ville de Marcq-en-Barœul, notre ville ne dispose pas encore d'un service d'archives clairement ouvert au public. Alors que notre voisine a fait le choix de valoriser ses archives municipales sur son

site internet et de franchement mettre à la disposition de ses habitant.e.s toutes les informations relatives aux modalités de consultation de ces documents, La Madeleine fait figure de très mauvais élève dans ce domaine. Qu'est-ce qui empêche encore notre ville d'en faire autant ?

Depuis 1789, les citoyen.ne.s français disposent d'un droit constitutionnel à demander des comptes à leur administration : ce qui leur donne concrètement un droit d'accès particulièrement large aux documents administratifs passés et présents. Si vous souhaitez, par exemple, consul-

ter la correspondance administrative de la ville de La Madeleine pendant la période d'occupation allemande, vous en avez parfaitement le droit. Nul besoin d'être historien.ne pour cela, être citoyen.ne français.e suffit.

Nous avons demandé et obtenu le PV de récolement des archives municipales de 2008. Ce document contient la liste des papiers conservés par la ville. Si vous souhaitez en prendre connaissance, n'hésitez pas à nous contacter.

Ce document devrait figurer en ligne sur le site internet de la ville mais

celle-ci, malgré ses cinq @, a encore un peu de mal avec l'esprit de publicité et de transparence. Qu'il s'agisse de l'organigramme nominatif des services municipaux, des vidéos des conseils municipaux passés ou encore des rapports transmis au Conseil municipal, de nombreux documents d'intérêt public ne figurent pas sur le site internet de la mairie. S'il fallait mettre une note à notre démocratie locale sur ces critères, il est à craindre qu'elle soit en-dessous de la moyenne.

Pour nous suivre : <https://www.agir-avenir.org>

INFOS PRATIQUES

Numéros d'urgence

Les numéros d'appel d'urgence permettent de joindre gratuitement les secours 24h/24.

112 : numéro d'appel d'urgence européen unique.

15 : SAMU (Service d'Aide Médicale Urgente)

17 : police / gendarmerie

18 : sapeurs-pompiers

114 : numéro d'urgence national unique accessible pour les personnes sourdes ou malentendantes qui nécessitent l'intervention des services de secours.



Le recensement se fait à la mairie au service État civil, muni(e) d'une pièce d'identité et du livret de famille.

Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent le 16^{ème} anniversaire. Le recensement tardif, au-delà du 3^{ème} mois qui suit l'anniversaire peut entraîner une participation à la journée défense et citoyenneté après 18 ans. Les jeunes recensés recevront une attestation qu'il est primordial de conserver précieusement.

Renseignements auprès du service état civil au 03 20 12 79 77

TOUTES LES INFOS SUR LA COLLECTE DE VOS DÉCHETS

Le traitement des déchets incombe à la Métropole Européenne de Lille. Pour rappel dans notre commune :

- Les déchets recyclables (bac au couvercle grenat ou sacs réglementaires roses) sont collectés le mardi matin à partir de 6h pour l'ensemble de la commune (à l'exception de la rue Saint-Pierre).

- Les déchets non recyclables (bac au couvercle gris ou sacs réglementaires noirs) sont collectés les mardis et vendredis matins à partir de 6h pour l'ensemble de la commune (à l'exception de la rue Saint-Pierre).

Les horaires de sorties des poubelles :

- la veille à partir de 20h, lorsque la collecte est antérieure à 9h
- et le jour même lorsque l'heure de collecte est comprise entre 9h et 19h. Les récipients doivent être rentrés dès la fin de la collecte le jour même avant 20h.

Les bacs ou les sacs ne doivent en aucun cas demeurer sur le domaine public en dehors des jours et heures de collecte. Une amende de 35€ sera adressée à tous contrevenants.

- Les déchets diffus spécifiques

La collecte des DDS (produits dangereux pour la santé ou l'environnement)

a lieu **chaque 1^{er} samedi du mois sur la place du marché** (côté rue Pompidou).

- Les encombrants :

Prenez rendez-vous pour organiser la collecte de vos encombrants volumineux. Pour cela, contactez le numéro vert 0 805 288 396 ou sur www.encombrantssurrendez-vous.com Vous avez aussi la possibilité de déposer vos déchets à la déchèterie de La Madeleine :

301, rue Pompidou le lundi de 10h30 à 18h, du mardi au samedi de 7h30 à 18h et le dimanche de 8h à 13h.

Votre poubelle n'a pas été ramassée ? Vous avez besoin d'une information sur le tri ? Contactez le numéro vert de la MEL au 0 800 711 771 (accessible gratuitement depuis un poste fixe de 8h15 à 17h30).

CHANGEMENT DE JOUR DE COLLECTE DES DÉCHETS

Attention : Dès le mois de novembre, les tournées de collecte des déchets recyclables changent à La Madeleine. Désormais, les déchets recyclables seront collectés le mercredi matin à partir de 6h.

Plus d'infos dans le prochain MAGdeleine.



PHARMACIE DE GARDE

Pour connaître le service de pharmacie de garde les nuits, jours fériés et week-ends, il convient d'appeler la Police Nationale au 17, ou la Police Municipale au 03 20 74 17 25. **Vous pouvez également vous connecter au site Servigardes des pharmaciens : <https://www.servigardes.fr/>**

ÉTAT-CIVIL

LES NAISSANCES

Térence MARTINY, le 03/08 - Hyacinthe FAUCRET, le 10/08 - Martin BAUDEL, le 15/08 - Gaspard BORON, le 30/08 - Adam HAIDRI, le 25/08.

LES MARIAGES

Sarah CHAVEYRIAT et Quentin WASELEZ, le 06/08 - Betty SENAFFE et Laurent HOUREZ, le 13/08 - Christophe RAIMOND et Mike COUR-

CELLES, le 13/08 - Camille MATHURIN et Aurel OBIANG-GUILENGUI, le 20/08 - Manon VERDIERE et Nicolas LE HIR, le 26/08.

LES DÉCÈS

Alain GRIMBERT, le 01/08 - Michel DUREUIL, le 03/08 - Martine VAN KERKHOVE, le 04/08 - Françoise COURMONT, le 09/08 - Josiane CRAMBLIN, le 09/08 - Jeanne LEURENT, le 10/08 - Anne-Marie DU-

MORTIER, le 12/08 - Marie-Thérèse FIÉVÉ, le 13/08 - Pierre-Alain SARAZIN, le 17/08 - Gérard DELZENNE, le 25/08 - Fabienne MACZKA, le 29/08 - Jean VANBENEDEN, le 29/08.

www.immoclef.fr

03

**ESTIMATION
GRATUITE**

IMMOCLEF •
La clef de votre foyer

78, rue Georges Pompidou
59110 LA MADELEINE

03.20.63.04.04
www.immoclef.fr

ASTRID PROMOTION & **SOGEPROM-PROJECTIM**
GRUPE SOCIETE GENERALE

Symbiose
LA MADELEINE

DERNIÈRES OPPORTUNITÉS
DÉMARRAGE DES TRAVAUX

DU 2 AUX 4 PIÈCES
EN BORDS DE DEÛLE

www.symbiose-lamadeleine.fr
03 59 28 40 14



*Prêt à Taux Zéro est réservé aux personnes physiques, sous conditions de ressources, qui ne sont pas propriétaires de leur résidence principale, pour l'achat d'un logement neuf en résidence principale. **Le dispositif gouvernemental Pinel est mis en place pour soutenir les investissements immobiliers en permettant de réduire vos impôts jusqu'à 63 000 €. Vous louez votre bien au minimum pendant 6, 9 ou 12 ans et vous pouvez louer à vos ascendants ou descendants. Le non-respect des engagements de location entraîne la perte du bénéfice des incitations fiscales. Ce programme est une promotion immobilière de Projectim RCS Lille 494 114 010 00023 et Astrid Promotion RCS Lille 380 211 508 00011. Voir détails et conditions en espace de vente en fonction du stock disponible. Documents et illustrations non contractuels à caractère d'ambiance. septembre 2021

EXCEPTIONNEL ET UNIQUE

Parc Monceau à La Madeleine



*EXCLUSIVITÉ - Maison de plus de 400 m² divisible sur un magnifique terrain à l'abri des regards.
Visites et informations sur demande.*

SAINT-MAUR 
IMMOBILIER

Tél. 03 20 138 138

106 avenue Saint-Maur - 59110 LA MADELEINE - contact@saintmaur-immo.fr

Retrouvez nos biens à la vente sur : www.saintmaur-immo.fr

